

BS607

A 27

---

Enregistré, conformément à l'Acte du Parlement du Canada, en l'année  
mil huit cent quatre-vingt-huit, par les SŒURS DE LA CONGRÉGATION  
DE NOTRE-DAME DE MONTRÉAL, au bureau du ministre de l'Agric  
culture.

---

H



*1.—Qu'est*  
L'Histoire  
le commenc  
*2.—A quel*  
*t-on plus sp*  
A la part  
la venue de